



**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune de  
BAUDRIERES**

**71370 Saône et Loire**

**Séance du 05 mars 2024**

**Président : M. Cédric DAUGE**

**Secrétaire de séance : Nathalie TISSOT**

**Présents : Mmes Sandrine AUGÉAT - Sylvie BARTHELEMY - Colette JODAR-TORRES – Nathalie TISSOT - Sylvie SAUNIER – Marie-Claire MULLIERE - Stéphanie GREMERET -**

**MM. Dominique BOUILLOUX - Yves LOMBARD - Sébastien LESSARD - Cédric TISSOT**

**Absents excusés : Constance FINAS - Céline BESSONNAT pouvoir Nathalie TISSOT - Quentin D'ALASCIO**

M. le Maire ouvre la séance et donne lecture du compte rendu du 6 février 2024. Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, l'approuve.

Le Conseil valide.

**COMPTE DE GESTION 2023 ASSAINISSEMENT**

Le Conseil valide le compte de gestion assainissement de l'exercice présenté par le comptable du Trésor public.

VOTE : proposition adoptée : 12 voix pour

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ASSAINISSEMENT**

Le Conseil valide les résultats 2023 comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	10 768.24 €	0 €
Recettes	23 893.90 €	9 074.00 €
Excédent 2022	19 962.00 €	58 942.82 €
Résultats 2023	33 087.66 €	68 016.82 €

VOTE : proposition adoptée : 12 voix pour

## **EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 COMMUNE**

Le compte de gestion n'ayant pas été transmis à temps par la trésorerie, Monsieur le Maire propose au Conseil de reporter le vote à la prochaine réunion.

VOTE : proposition adoptée : 12 voix pour

## **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 COMMUNE**

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le compte administratif 2023, les chiffres étant conformes aux résultats du comptable du Trésor public, soit :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>INVESTISSEMENT</b>
Dépenses	936 608.85 €		827 321.49 €
Recettes	1 132 156.49 €		384 818.52 €
Excédent 2022	463 092.23 €	Déficit 2022	250 340.56 €
Résultats 2023	658 639.87 €		- 692 843.53 €

VOTE : proposition adoptée : 12 voix pour

## **PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024**

Préalablement au vote du budget primitif 2024, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2023.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2024, le Conseil municipal peut en vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités territoriales, autoriser le maire à mandater les dépenses d'investissement.

M. le Maire demande l'autorisation de mandater les factures suivantes et par conséquent l'ouverture des crédits suivants :

- EURL GUIGUE Michael	576.00 €
- Entreprise BOULAY	328.80 €
- Entreprise BOULAY	602.40 €
- Conseil Bâtiment 71	396.20 €

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour

## DELEGATION DE COMPETENCE POUR L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE DU 1<sup>ER</sup> DEGRE

M. le Maire explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de renouveler la délégation de compétence pour les transports scolaires de la ligne communale.

Les conditions financières et techniques seront identiques à celles définies antérieurement et la convention valable pour une durée d'un an à partir de septembre 2024.

Le Conseil accepte de reconduire cette délégation et charge M. le Maire de signer une nouvelle convention.

VOTE : proposition adoptée à l'unanimité : 13 voix pour

## AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

### **M. le Maire évoque :**

- Le bilan cantine et garderie déficitaire sur l'année 2023,
- La réunion concernant les discussions sur les digues de St Germain du Plain, prévue le lundi 11 mars à 11h. Il propose de fixer un montant de participation aux travaux à ne pas dépasser,
- L'intervention des gendarmes au couvoir désaffecté de Saugy et le devenir de ces locaux,
- Les évolutions du coût du marché de l'énergie,
- Le dossier ZAER et de la délibération à prendre sur les zones à développer,
- L'octroi d'une prime de départ en retraite pour un agent.

### **Yves LOMBARD évoque :**

- La fête du Troquis, les spectacles et expositions associés,
- La demande d'élagage de 2 chênes dangereux à l'étang de la Verne,
- Le passage du menuisier Jean-Pierre LESAVRE pour le chiffrage de différentes réparations et rénovations sur les bâtiments publics,
- L'envoi du radar de Tenarre au fournisseur pour réparation,
- La dernière livraison des plaquettes bocagères à la chaufferie bois et du blocage de la matière à solutionner.

### **Nathalie TISSOT fait part :**

- Des propositions du Siced concernant l'installation future d'une « bioborne » pour recevoir les biodéchets des administrés et l'installation possible d'une plateforme de composteurs publics,
- Des devis du menuisier Jean-Pierre LESAVRE pour remplacer les fenêtres de la salle informatique à l'école.

### **Marie-Claire MULLIERE revient sur :**

- La réunion du CMJ évoquant les projets durant la fête du Troquis et l'idée de rénovation du terrain de basket,
- La tenue du marché de producteurs le 17 mars à la structure d'accueil avec la participation de l'association des donneurs de sang et l'organisation d'une tombola,
- L'aménagement d'un premier parterre de fleurs au bourg et la préparation d'un autre au coin de l'église,
- La réflexion sur la plantation de nouvelles essences résistantes à la sécheresse,
- L'aménagement paysager des deux entrées de Tenarre terminé,
- L'idée d'aménager l'extérieur à l'arrière de la salle polyvalente pour accueillir les traiteurs.

**Colette JODAR-TORRES présente** les projets de voirie 2024 en partenariat avec la Com-Com et fait part des priorités. Une campagne de balayage sera également envisagée sur les routes et l'installation de glissières en bois sur le pont de la route de la corvée est évoquée.

**Sandrine AUGÉAT** informe le Conseil de la réunion du SIVOS et de la subvention allouée au collège de St Germain du Plain pour la participation au financement des voyages.

**Dominique BOUILLoux** revient sur la possibilité de faire une coupe de bois le long de l'ancienne voie ferrée sur le terrain du département. Une demande sera faite.

**Cédric TISSOT** évoque l'empierrement du chemin menant à la lagune du Bourg.

**Sébastien LESSARD** alerte le Conseil sur la nécessité de remettre en état le bar de la salle polyvalente.

#### Dates à retenir :

- Commission finances : lundi 25 mars 2024 à 19h
- Prochain Conseil municipal : mardi 09 avril 2024 à 20 h

Cédric DAUGE, Maire

